



# Les services municipaux pendant l'urgence sanitaire

Pendant la crise sanitaire, la collectivité a assuré la continuité du service public et a accompagné les habitants.

## **S'ADAPTER AUX BESOINS DES TRAPPISTES**

Pendant le confinement, la Ville s'est réorganisée pour assurer le service public tout en respectant la situation de chacun. Environ 270 agents sont passés en télétravail et une centaine a été mise à disposition d'autres services.

Le centre de santé municipal, qui compte quinze professionnels médico-sociaux, a ainsi reçu un renfort conséquent. Plusieurs agents d'autres services municipaux ont aidé les soignants à organiser l'accueil et la gestion des rendez-vous. La téléconsultation a été mise en place ainsi qu'un double parcours pour accueillir au mieux les patients classiques et ceux suspectés du COVID-19.

L'Hôpital privé de l'ouest parisien a sollicité la mairie pour le montage d'un barnum, effectué le 30 mars par une équipe d'agents d'accueil des gymnases, mis à disposition par la direction des Sports.

A la demande du CCAS, le service a fourni et monté une tente pour le secours populaire le 6 avril.

## **COORDINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ**

Le centre de santé a accueilli des patients suspectés covid-19 avec un accueil séparé, des créneaux réservés.

« Depuis que nos collègues de la petite enfance ont repris leur activité normale, nous orientons les patients concernés vers la Maison de santé du Théâtre, labellisée structure Covid-19 »,

explique Linda Khellafi, responsable du centre de santé. La Maison de santé du théâtre est reconnue site de soin covid-19 et continue d'assurer le suivi des pathologies chroniques. De son côté, l'Hôpital privé de l'Ouest parisien a interdit les visites pour les patients atteints du coronavirus, filtré les personnes avant d'entrer aux urgences, mis en place des règles de consultation strictes et deux parcours de soins séparés.

L'ancien directeur des urgences, le docteur Jacques Fribourg, retraité, avait repris le service dans le cadre de l'appel à la réserve des soignants. Il a réintégré l'Hôpital Privé de l'Ouest Parisien pour soutenir les équipes médicales des urgences et de réanimation. Il a contracté le coronavirus, pour en décéder le 25 avril. En mémoire de ce professionnel de santé, courageux et méritant, la Ville souhaite donner son nom au centre municipal de santé.

## **CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC**

Les services essentiels ont évidemment été assurés, comme l'Etat civil. Le service minimum d'accueil a permis d'accueillir entre 9 et 18 enfants chaque jour dans trois écoles. La Police municipale, en plus des missions habituelles, a effectué des contrôles quotidiens d'attestations de dérogations de sortie, assuré un passage régulier dans les espaces publics ouverts, assisté les personnes ayant des difficultés à lire, écrire, remis des attestations, assuré une permanence téléphonique et assuré diverses distributions dont essentiellement des masques auprès des personnes en attente chez elles.

Le service voirie propreté et l'astreinte technique ont réalisé le nettoyage approfondi des rues, trottoirs et des mobiliers urbains situés près des principaux commerces autorisés. Concernant les voiries et certains espaces publics, la Ville a eu recours au karcher à haute pression eau chaude, par nature désinfectant et écologique.

## **SOLIDARITÉ**

Le CCAS a coordonné l'action sociale de la commune auprès d'associations caritatives (Secours populaire, Croix rouge, Restos du cœur...). Il a accompagné les personnes inscrites sur le registre des personnes fragiles, renforcé le dispositif de portage de repas à domicile, assuré l'accueil de jour à l'Espace solidarité, et mis en place un dispositif d'aide alimentaire spécifique (d'une aide financière de 140€ par enfant, selon critères).

Quatre-vingts familles ont bénéficié de paniers alimentaires pendant quatre semaines, en partenariat avec Auchan. En tout, une enveloppe de 170 000 euros a été réservée à ces actions de solidarité. Deux numéros d'appel spéciaux ont été créés par la Maison des parents et le service Prévention/médiation.

## **PRÉPARER LE DÉCONFINEMENT**

Une grande opération de confection de masques a été entreprise, qui a mobilisé près de 60 couturiers et couturières dans la Ville, dont de nombreux agents et associations. Avec l'apport d'une commande complémentaire, la Ville a distribué deux masques dans chaque foyer trappiste. Près de 35 000 masques ont été distribués par une centaine d'agents.

## **UNE RENTRÉE SCOLAIRE TRAVAILLÉE**

Pour assurer un retour à l'école aux jeunes trappistes dans les meilleures conditions, la réouverture de toutes les écoles a été préparée en concertation avec l'Education nationale et les associations de parents d'élèves. Plusieurs mesures ont été appliquées, comme la mise à disposition de gel hydro-alcoolique et de kits d'hygiène, le port de masques par les adultes et deux masques adaptés offerts à chaque élève d'élémentaire, l'aération et l'entretien des locaux plusieurs fois par jour.

Les activités et la circulation sont organisées de manière à limiter les croisements et respecter les distances nécessaires. Tous les besoins en tablettes numériques prêtées aux enfants d'élémentaire et maternelle sont couverts. Au 13 mai, les effectifs accueillis ont été les suivants : 20 % des élèves en élémentaire et 10 % des élèves en maternelle.

Le 25 mai, ils étaient en légère hausse : 25 % des élèves accueillis en élémentaire et 14 % en maternelle. La cérémonie de remise des dictionnaires pour la rentrée au collège est annulée mais les dictionnaires seront bien distribués aux élèves.

La Ville prépare un programme éducatif en lien avec "l'été apprenant" de l'Education nationale. Depuis la mi-mai, la Maison des Parents, le Pôle Famille Parentalité et la Réussite Educative sont ouvertes partiellement en présentiel sur rendez-vous et à distance le reste de la semaine.

Toutes les structures de Petite enfance sont ouvertes à partir du 2 juin, après un travail de fond mené en télétravail par les professionnels pendant la période de confinement.

## **SOLIDARITÉ AVEC LES ENTREPRISES**

Les mesures de confinement ont entraîné une obligation administrative de fermeture de plusieurs semaines pour de nombreuses entreprises. En tant que bailleur, la Ville a décidé d'aider ces dernières en supprimant les loyers des mois de mai et avril de cinquante-six entreprises situées à la pépinière et au village d'entreprise Chrysalead ainsi que de trois commerces dont les locaux lui appartiennent. La Direction du développement économique se tient d'ailleurs à la disposition des professionnels trappistes pour les accompagner en cette période troublée.







Mise à jour  
03/06/2020

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)



**Télétravail, continuité et transformation, les services municipaux trappistes s'adaptent à la crise.**